

Pour les ressources en abonnement « établissement », il n'est pas nécessaire de préciser à qui l'affecter dans ce tableau, car le nombre de licences disponibles est infini.

Pour les ressources en abonnement « individuel » (notamment les manuels scolaires), l'établissement a généralement acheté un nombre limité de licences. Il est donc nécessaire d'indiquer le nombre acheter et à qui attribuer ces licences dans ce tableau.

Nom exact de la ressource :	Editeur de la ressource :	Cochez le type de ressource :		Nom des classes et/ou groupes à qui affecter la ressource : <i>(Attention : les dénominations doivent être identiques à celles de l'ENT)</i>	Nom et prénom des enseignants à qui affecter la ressource : <i>(Attention : pour la plupart des ressources il est nécessaire d'acheter/d'obtenir des licences spécifiques pour enseignants)</i>
		abonnement établissement	abonnement individuel		

Il est important d'indiquer chaque groupe et chaque classe à qui affecter la ressource, avec la même dénomination que dans l'ENT. Vous pouvez rapidement vérifier la dénomination des groupes dans la partie « annuaire » de l'onglet « communication » de l'ENT PLACE :



Pour certaines ressources sur abonnement individuel, il est nécessaire que le gestionnaire s'assure auprès de l'éditeur que des licences spécifiques pour enseignants ont été otroyées à l'établissement (certains éditeurs en offrent suite à l'achat de licences élèves, chez d'autres éditeurs elles sont disponibles à l'achat). En effet, les licences destinées au profil « élève » ne pourront pas être attribuées à un autre profil dans le GAR.

*Une licence de chaque ressource sur abonnement individuel sera automatiquement présente dans le GAR pour être affectée au professeur documentaliste. Il sera impossible d'affecter cette licence à un autre enseignant.*

